



# Participation à l'élaboration du PLU bioclimatique de la Ville de Paris

## Aménagement

### Programme

Bureaux, Commerces, Patrimoine, Logements, Culture, Hôtellerie-Restaurant, Enseignement, Industrie, Santé, Sécurité, Sport, Transport

Performance environnementale :  
PLU bioclimatique

→ *Maître d'ouvrage*  
Ville de Paris

→ *Date de livraison*  
2024

→ *Lieu géographique*  
Paris (75)

→ *Nature de l'ouvrage*  
Neuf, Réhabilitation

→ *État du projet*  
Réalisé

→ *Secteur*  
Public

## Prestations réalisées

Assistance à la rédaction des règles du Plan Local D'urbanisme Bioclimatique de la Ville de Paris concernant la conception bioclimatique et la sobriété énergétique et carbone.

Définitions des seuils règlementaires pour les indicateurs de performance concernant la conception bioclimatique et la sobriété énergétique et carbone du PLU Bioclimatique.

Rédaction des Orientations d'Aménagement et de Planification du PLU Bioclimatique pour la construction neuve et la rénovation.

Contribution aux réflexions sur le système de cotation du PLU Bioclimatique.

## Caractéristiques techniques

Documents juridiquement opposables.

Etudes de sensibilité RE2020.

Exigences et orientations techniques.

Réflexions sur l'intégration d'exigences relatives à des labels (BBC Rénovation BBCA et bâtiment biosourcé).



Attention, nouveau projet stratégique : nous avons le plaisir de faire partie du groupement piloté par Algoé et retenu par la Ville de Paris pour élaborer son PLU bioclimatique !

En décembre 2020, le Conseil de Paris a en effet acté la révision du PLU, en prescrivant parmi les objectifs principaux l'ambition de construire une "ville durable, vertueuse, résiliente et décarbonée" et en affirmant la volonté de mettre en oeuvre le premier "PLU bioclimatique" de France. Sobriété carbone et énergétique, énergies renouvelables, zéro déchets, végétalisation et îlots de fraîcheur, confort d'hiver et d'été, biosourcés, économie circulaire : les grands principes sont posés... et il s'agit désormais de les mettre en musique !

Mené donc par Algoé, le groupement se composera également d'Une Fabrique de la Ville (stratégie territoriale), Anyoji Beltrando (urbaniste), Urban Eco (environnement) et Fidal (juriste) ; Altitude 35 (paysagiste), Hélios Avocats (droit de l'environnement), Medieco (santé environnementale) et Guy Taïeb Conseil (habitat) ; ibicity (économie urbaine), Womenability (genre et inclusion), Neo Eco (économie circulaire), Topager (agriculture et végétalisation urbaine) et Publilegal (impression et livraisons). Une équipe riche et complémentaire, forte de nombreux partenaires avec qui nous travaillons déjà, par exemple sur la rénovation du siège de l'APHP, l'expérimentation sur les quartiers E+C- ou encore l'excellence environnementale des ouvrages olympiques.